

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMAISON Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUEH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Association arpenteurs, projet "Capacitation Citoyenne" - Subvention -
Décision - Autorisation**

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association « arpenteurs », créée en 2002, a pour objet de promouvoir l'implication de chacun dans « la vie de la cité », par le développement de la capacité d'agir des habitants.

Dans ce cadre, le projet « Capacitation Citoyenne » a pour objectif de favoriser la mise en réseau d'associations et de collectifs d'habitants porteurs de projets à vocation sociale, de manière à créer des synergies entre savoirs faire et à encourager le développement de nouvelles modalités d'action collective.

Le projet Capacitation Citoyenne est un projet global soutenu par des financements croisés provenant pour l'essentiel de différentes régions (Nord-Pas-de-Calais, Île de France et la région Rhône-Alpes et la Belgique) ou de grandes villes et agglomérations (notamment Paris et la communauté d'agglomération grenobloise). Dans le cadre du développement du réseau en Gironde, l'association arpenteurs sollicite pour la 2ème année consécutive le soutien financier des partenaires institutionnels locaux (CG33, La Cub, CAF de la Gironde , ville de Bordeaux).

Le réseau Capacitation Citoyenne favorise à la fois la valorisation des acteurs au niveau local, par l'élaboration de « livrets » ou de reportages vidéos présentant les expériences et les initiatives, mais également au niveau national par l'organisation de rencontres annuelles, dont l'ambition est de partager les idées, les réflexions et les savoir-faire autour d'une thématique donnée. Différents outils permettent également de faire vivre le réseau : un journal d'information interne qui fait régulièrement le point sur les actions menées, et deux sites Internet, qui sont à la fois des vitrines du projet et des lieux de capitalisation des actions menées : www.capacitation-citoyenne.org et www.telequartiers.com.

Le bilan de deux années d'actions menées en Gironde

- **La présentation à Bordeaux du film** (réalisé en 2012) sur **La Cabane à Gratter**, lors de la journée du 1^{er} mars 2013 à l'auberge de jeunesse de Barbey (environ 60 personnes). La rencontre fut l'occasion de tester pour la première fois une diffusion en direct sur Internet (plusieurs internautes lointains sont ainsi intervenus dans les échanges).
- **Un film a été réalisé** avec le collectif des Pagneuses, femmes d'origine africaine engagées dans une lutte qui prend comme outil d'expression le théâtre et le théâtre forum. Le film a été présenté le 17 avril 2013 au centre social St Michel, en appui à la préparation de l'événement national prévu cet automne 2014.
- **La première Rencontre Capacitation Citoyenne de l'agglomération bordelaise** s'est déroulée le 18 octobre 2013 à la Rock-school Barbey autour du thème « pratiques artistiques et culturelles et action politique ». Après plusieurs rencontres préparatoires rassemblant d'abord quelques élus et institutionnels, puis plus largement des associations et collectifs de l'agglomération, voir du département (au Réseau Paul Bert le 5 juillet 2013), les participants ont collectivement décidé du thème de ce premiers événement national (80 personnes se sont rassemblées dont une trentaine venait de toutes les régions Capacitation Citoyenne). Une diffusion en direct sur Internet a été réalisée et un film restituant la rencontre est désormais accessible sur le site de Capacitation Citoyenne.
- Lors de la phase de bilan, début janvier 2014, il a été souligné que la force du film réside dans les propos des participants, restitués fidèlement. Le mode de faire en invitant d'autres acteurs nationaux, permet une reconnaissance et une meilleure connaissance de soi. Il éclaire également sur les marges de manœuvre et les plus-values potentielles d'actions collectives. Enfin, la continuité du processus permet la prise de confiance des collectifs, le repérage de personnes relais pour les participations de La Cub, l'élargissement du public par le numérique.

A noter que le projet, initialement prévu, de réalisation d'un livret avec plusieurs villes de la région et en particulier Castillon la Bataille, ST Foy la Grande et le centre social Bordeaux Nord n'a pas abouti. Toutefois la coopération a été renforcée.

Un contexte d'agglomération révélé par ces précédentes rencontres

L'évaluation des travaux menés en Gironde fait apparaître quelques spécificités de l'action collective sur notre territoire :

« Les collectifs rencontrés sont nombreux et assez solides. Ils sont eux-mêmes dans une histoire et une expérience souvent longue qui leur ont permis de construire une certaine visibilité, notoriété et parfois un réseau assez important. Cependant, ils restent dans des formes d'entre-soi qui donne au territoire un aspect d'archipel. Les habitudes de travailler ensemble ne sont pas prises. Pire, l'attachement qu'on ressent à appartenir à l'un ou l'autre

des collectifs ne permet pas de comprendre, voire de connaître les autres » ***extrait du bilan 2013 établi par les arpenteurs***

«Pourtant les rencontres Capacitation Citoyenne organisées en 2013 ont montré la richesse et l'apport de cette mise en lien, bien sûr avec les les collectifs venus d'autres territoires, mais aussi par la découverte ou la relecture de l'action de collectifs voisins » ***extrait du bilan 2013 établi par les arpenteurs***

Le projet 2014 :

La Karavane

Depuis 2009, Capacitation Citoyenne expérimente des actions dans l'espace public. Il s'agit de permettre à des collectifs de proposer un espace de déclaration mis en débat avec le large public dans les rues des villes et de laisser une trace qui prolonge l'événement sur l'espace public d'Internet.

Plusieurs formes de Karavanes ont été testées depuis le lancement de la Karavane de Dunkerque en septembre 2009 puis la Péniche et le débat forum à Dunkerque, la Banque solidaire à Liège, les "Silence on parle" à Grenoble, Saint-Denis ou Roubaix.

Le principe étant que l'association s'installe dans l'espace public en permettant à des collectifs de faire une intervention dans des conditions telles que les habitants passants puissent l'entendre et puissent entrer facilement dans une forme d'échange direct.

Le dispositif qui pourrait être repris sur Bordeaux est le "Silence on parle" (quelques images du « Silence on parle » de Saint-Denis sont visibles au lien suivant : <http://www.telequartiers.com/01-participation/Karavane-de-Saint-Denis>).

Il s'agit de l'installation d'un plateau de tournage "cinéma". Trois caméras et une régie directe sont installées sur une place. Des collectifs viennent présenter devant un parterre de chaises une saynète (sketch, chanson, texte lu, ...). On joue les saynètes les unes après les autres. Puis, on ouvre le micro aux passants et autres participants.

Une centaine de participants pourraient être directement actifs avec un potentiel de plus de mille personnes spectateurs actifs lors de l'événement (le site n'est pas encore arrêté, mais les quais de Bordeaux aurait l'avantage de bénéficier d'une fréquentation diversifiée en terme de population).

Calendrier :

Le projet pourrait sans doute aboutir en octobre 2014 : un an après la rencontre du 18 octobre 2013 « Pratiques artistiques et culturelles & action politique ». Ce délai étant le

temps nécessaire pour impliquer les groupes des différentes régions (février 2014 à décembre 2014).

Intérêt communautaire et lien avec les objectifs de La Cub en termes de développement de la participation citoyenne d'une part, et du Développement durable d'autre part :

Une importante politique de déploiement de la participation citoyenne est mise en œuvre depuis quelques années sur l'agglomération bordelaise. La mobilisation d'un public large et diversifié reste toutefois problématique dans le cadre des démarches institutionnelles, alors que les initiatives citoyennes se multiplient par ailleurs. La question de l'élargissement des populations associées à l'action et aux décisions publiques, et notamment des personnes les plus défavorisées ou éloignées des arènes institutionnelles de débat (les « sans voix » ou « publics absents »), est au cœur des réflexions menées actuellement par l'institution comme par son Conseil de Développement Durable. En témoignent les premières Assises de la participation organisées par le Conseil de Développement Durable en 2012, centrées sur la question des « publics absents ». En favorisant leur expression et leur montée en capacité d'agir, ce projet favorisera un renouveau de la participation citoyenne sur le territoire, dans une logique plus ascendante.

Coût du projet

L'association évalue le budget du projet global Capacitation Citoyenne pour 2014 à **220 000 €** (financements croisés au niveau national), dont un budget de **76 500 €** dédié au projet Gironde.

Ce montant comprend :

- la constitution du réseau local : repérage des associations et collectifs, organisation de rencontres,
- l'organisation de la rencontre Capacitation Citoyenne nationale : préparation, logistique, animation, accueil des collectifs extérieurs au territoire, réalisation et édition de supports de capitalisation (plaquette, film),
- l'animation des outils de vie du réseau : lettre d'information, sites Internet, supports de communication.

Financement du projet :

Le budget prévisionnel pour le développement du réseau Capacitation Citoyenne en Gironde en 2014 est de 76 500 €, dont 26 500 € seront pris en charge par l'association sur ses fonds propres, issus des financements croisés au titre de l'animation du réseau national.

L'association arpenteurs sollicite donc un montant de 50 000 € de subventions publiques auprès des institutions locales : 12 500 € auprès de la ville de Bordeaux (notifié), 12 500 auprès de la CAF de la Gironde (notifié), 12 500 € auprès du Conseil Général de la Gironde (demande en cours), et 12 500 € auprès de La Cub. (A noter : l'année passée, la Cub a attribué une subvention du même montant).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter la présente délibération :

Le conseil de communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération communautaire n°2011/0776 du 25 novembre 2011 approuvant le projet métropolitain

VU la délibération communautaire n° 2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant le plan d'action de l'Agenda 21, et en particulier son action 37 qui vise à développer la participation citoyenne

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

La CUB souhaite, en cohérence avec ses objectifs en matière de participation citoyenne et de soutien aux initiatives locales, mobiliser les publics larges et diversifiés dans une logique ascendante.

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer une subvention d'un montant de 12 500 € à l'association « arpenteurs » pour le développement du projet Capacitation Citoyenne en Gironde.

Article 2 :

D'approuver la convention financière ci-annexée (annexe 1)

Article 3:

D'autoriser M.le Président à réaliser tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Article 4 :

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, fonction 8330, compte 6574.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

Mme. ANNE WALRYCK

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 SEPTEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 3 SEPTEMBRE 2014